



Helichrysum italicum

Charte de cueillette

des plantes à parfums aromatiques
et médicinales de Corse

L'Office de l'Environnement de la Corse s'est engagé aux côtés du Syndicat des Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales regroupant l'ensemble des producteurs insulaires, pour rédiger une charte de cueillette régionale.

Ce document aujourd'hui finalisé est reconnu par les producteurs insulaires, mais aussi par des institutions nationales telles que les services des douanes et constitue la première charte de cueillette des plantes aromatiques et médicinales en France.

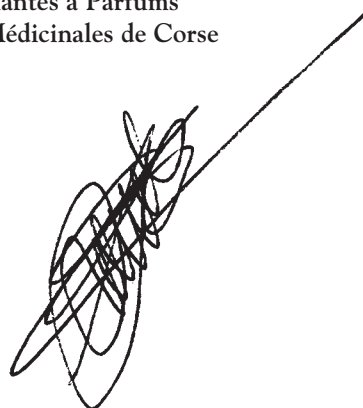
On doit noter que les producteurs sont de ce fait déterminés à protéger 22 espèces faisant l'objet d'une cueillette professionnelle et à suivre une méthodologie que nous avons pu « valider ». La cueillette d'une nouvelle espèce sera prise en compte et fera l'objet systématique d'un complément du cahier des charges.

Pour chacun des taxons nous avons décrit les éléments récoltés (sommités fleuries, hampes florales, jeunes rameaux), les périodes de cueillette préconisées et les outils utilisés afin de respecter au mieux la ressource naturelle et l'écologie des sites de cueillette.

Monsieur Jérôme POLVERINI
Président de l'Office
de l'Environnement
de la Corse

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a long horizontal stroke.

Monsieur Jean-Pierre CAUX
Président du Syndicat
de la filière des Plantes à Parfums
Aromatiques et Médicinales de Corse

A handwritten signature in black ink, featuring a dense, scribbled pattern of overlapping lines.

Présentation

de la démarche

L'ensemble des producteurs de la filière PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales) de la région Corse regroupés au sein du syndicat régional, a engagé une réflexion avec le CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles) et l'Office de l'Environnement de la Corse sur la mise en place d'un cahier des charges de cueillette et de gestion des plantes aromatiques de Corse récoltées à l'état spontané dans l'île.

Les éléments présentés dans ce cahier technique, permettent d'allier le respect de l'activité de cueillette en milieu spontané avec le respect du patrimoine floristique.

A l'heure actuelle, la totalité des producteurs reconnaît que sur l'ensemble de l'île une régression des volumes récoltés a été constatée. Ceci en raison de plusieurs paramètres :

- * Les incendies répétitifs dans certaines microrégions.
- * L'évolution naturelle des biotopes tendant à une disparition des milieux ouverts, désertification du monde rural, ou au contraire une certaine modernisation et intensification des exploitations agricoles existantes.
- * Des pillages successifs de professionnels extérieurs.
- * Une urbanisation en dehors de tout respect des milieux, dans les régions à proximité de pôles urbains ou touristiques.

Ce cahier des charges permet d'informer les acteurs mais aussi l'ensemble des collectivités sur la manière soignée de maintenir des espèces sur leur site naturel. Ainsi une information claire et précise pourra être aussi transmise aux partenaires chargés de la surveillance des flux végétaux.

Cahier technique

1. Pour tout site de cueillette l'autorisation écrite du propriétaire doit être obtenue.
2. Chaque site est préalablement observé avant la cueillette pour en déterminer ensuite les conditions de cueillette respectueuses du végétal.
3. Les plantes récoltées sont taillées soigneusement et manuellement avec des outils adaptés permettant une régénération recherchée par les professionnels : Serpe à dent, faucille à tranchant, sécateurs.
4. Le transport des plantes se fait en vrac, à l'aide de bâches de toile, ou de sacs de jute.
5. La cueillette s'effectue en laissant sur le pied suffisamment de végétal pour assurer la vie de la plante. Une période de repos pour les plantes pérennes est nécessaire. Il convient pour ces dernières de laisser 10% de pieds non taillés pour garantir la pollinisation. Pour quelques plantes pérennes au contraire des coupes sévères seront réalisées afin de privilégier l'émission de rejets (myrte, lentisque...).



Plantes récoltées et méthode de cueillette des plantes aromatiques en Corse

Famille des Ombellifères

1. *Daucus carota* L.

Nom français : **carotte sauvage**

Nom corse : **u rondonu, u pastinacciu**

Habitat : **prairies entre 0 et 300 mètres d'altitude.**

La cueillette s'effectue au mois de juillet en période de floraison. Est prélevée la partie aérienne fleurie. La carotte peut être cueillie fleur ouverte, refermée ou en graine selon la composition biochimique recherchée.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport se fait avec des bâches en toile ou sacs en toile de jute.

2. *Crithmum maritimum* L.

Nom français : **criste marine**

Nom corse : **a basiccia, a baschiccia**

Habitat : **rochers et sables littoraux, entre 0 et 30 mètres.**

La cueillette des parties aériennes en graine s'effectue au mois de septembre après la floraison.

La fréquence de prélèvement est annuelle

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents

Le transport est réalisé dans des bâches en toile ou sacs en toile de jute.

3. *Foeniculum vulgare* Miller

Nom français : **fenouil commun**

Nom corse : **u finocchiu**

Habitat : **friches, groupements rudéralisés, abords des plages, rocailles entre 0 et 300 mètres.**

La cueillette des parties aériennes en graine s'effectue au mois d'août après la floraison.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile ou en ballots.

4. *Bupleurum fruticosum* L.

Nom français : **buplèvre ligneux**

Nom corse : **a putrica**

Habitat : **fruticées basses et moyennes ; calcaire et schistes, rarement granites.**

La cueillette des sommités fleuries ou en graines.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile ou en ballots.

1.



2.



3.



4.



Famille des Composées

5. *Achillea ligustica* All.

Nom français : achillée de Ligurie

Nom corse : arba santa, erba santa

Habitat : friches, forêts claires, fruticées, pelouses, groupements rudéraux entre 0 et 700 mètres.

La cueillette des sommités fleuries s'effectue au mois de mai pendant la floraison.

La fréquence de prélèvement est annuelle, la coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

6. *Santolina corsica* Jordan & Fourr.

Nom français : santoline de Corse

Nom corse :

Habitat : fruticées basses et naines ; surtout serpentines, schistes et calcaires.

La cueillette s'effectue au mois de juin-juillet en pleine floraison, la partie prélevée est la sommité fleurie.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

7. *Helichrysum italicum* (Roth)

G. Don fil.

Nom français : immortelle d'Italie ou hélichryse

Nom corse : a muredda, a maredda, a murza, a calaticcia

Habitat : littoral, piémont, et montagne entre 0 et 1000 mètres.

La cueillette s'effectue au mois de juin-juillet en pleine floraison, la partie prélevée est la sommité fleurie.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

8. *Dittrichia graveolens* (L.)

Greuter [*Inula graveolens* (L.) Desf.]

Nom français : inule odorante, petite inule

Nom corse : a coda vulpina, a picitedda, a peditella

Habitat : bords des routes, friches, sites rudéralisés ; entre 0 et 600 mètres.

La cueillette des parties aériennes fleuries s'effectue aux mois de septembre et octobre lors de la floraison.

La fréquence de prélèvement est annuelle, la coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

5.



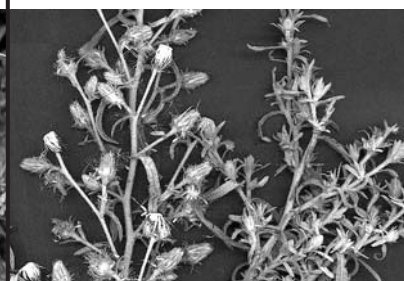
6.



7.



8.



Famille des Anacardiacées

9. *Pistacia lentiscus* L.

Nom français : pistachier lentisque

Nom corse : u listincu, u rustincu, u machjone

Habitat : maquis entre 0 et 400 mètres.

La cueillette peut s'effectuer tout au long de l'année, la partie prélevée correspond au

rameau feuillu parfois en baies, ou en fleurs.

La fréquence de prélèvement varie de 1 à 3 ans. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

Famille des Labiées

10. *Lavandula stoechas* L. subsp. *stoechas*

Nom français : lavande des Stoechades

Nom corse : u piombonu, u piombone

Habitat : littoral, fruticées naines et basses, rochers, forêts claires, piémont entre 0 et 400 mètres.

La cueillette des sommités fleuries s'effectue aux mois d'avril et mai en pleine floraison.

La fréquence de prélèvement est annuelle. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

12. *Mentha aquatica* L.

Nom français : menthe aquatique

Nom corse : u pedirossu

Habitat : ripisylves, forêts marécageuses, dans l'eau des ruisselets et bords de sources entre 0 et 400 mètres.

La cueillette de la partie aérienne a lieu au mois de juillet.

La fréquence de prélèvement est annuelle. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

11. *Rosmarinus officinalis* L.

Nom français : romarin officinal

Nom corse : u rosumarinu

Habitat : fruticées basses et naines, rochers, maquis bas entre 0 et 400 mètres.

Le romarin faisant deux floraisons, la cueillette s'effectue soit au printemps soit à l'automne en fin de floraison. La partie prélevée est la sommité fleurie.

La fréquence de prélèvement varie de 2 à 3 ans selon les sites. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents. Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

13. *Calamintha nepeta* (L.) Savi subsp. *nepeta*

Nom français : népita

Nom corse : a nepeta

Habitat : friches, milieux rudéraux, pelouses, fruticées.

La cueillette de la partie aérienne fleurie se déroule au mois de septembre.

La fréquence de prélèvement est annuelle. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

9.



10.



11.



12.



13.



14. *Teucrium marum* L.

Nom français : germandrée marum, herbe à chat

Nom corse : a pivarella

Habitat : fruticées naines, rochers ; silice, calcaire.

La cueillette de la partie aérienne fleurie se déroule au mois de juillet.

La fréquence de prélèvement est annuelle. La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

15. *Thymus herba barona* Loisel.
var. *herba-barona*

Nom français : thym

Nom corse : erba barona

Habitat : fruticées naines, rochers, à partir de 400 mètres.

La cueillette de la partie aérienne se déroule au mois de juillet. Les prélèvements se font tous les deux ans.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

Famille des Myrtacées

16. *Myrtus communis* L. subsp. *communis*

Nom français : myrte

Nom corse : a murta, a morta, a mortula

Habitat : maquis très thermophiles entre 0 et 400 mètres.

La cueillette s'effectue d'avril à octobre, la partie prélevée est la partie aérienne (jeunes repousses).

La fréquence de prélèvement varie de 1 à 2 ans.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

17. *Eucalyptus globulus* Labill
[*Eucalyptus camaldulensis* Dehnh]

Noms français : Eucalyptus globuleux, eucalyptus camaldulensis

Nom corse : ocalitu, u calitu, u calipus, u calipitus

Habitat : cultivé, entre 0 et 400 mètres.

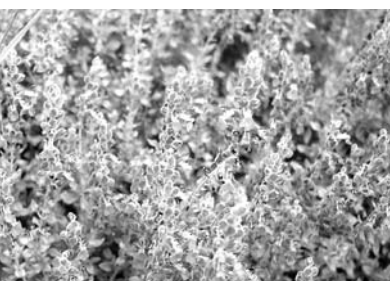
La cueillette peut s'effectuer tout au long de l'année, la partie prélevée est le rameau feuillu. L'époque de cueillette, sur l'arbre ou sur jeunes pousses, fleuris ou non, sont des paramètres déterminants et choisis par le cueilleur en fonction du produit final recherché.

La fréquence de prélèvement est annuelle et peut atteindre 18 mois.

La coupe se fait à l'aide de serpe à dents et de tronçonneuse.

Le végétal est conditionné sous forme de ballots.

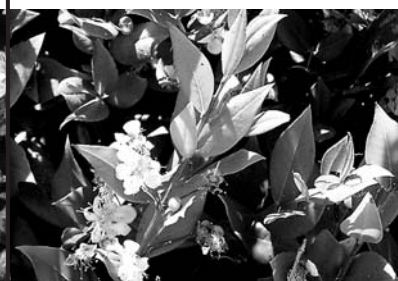
14.



15.



16.



17.



Famille des Cupressacées

18. *Juniperus communis* subsp. *nana* Syme

Nom français : genévrier nain

Nom corse : u ghjnèparu, astratella, a saina

Habitat : montagne, fruticées naines à partir de 1200 mètres.

La cueillette peut s'effectuer toute l'année, elle est toutefois dépendante de l'enneigement, la partie prélevée est la sommité avec une préférence pour les rameaux pourvus d'un bon pourcentage de baies.

La fréquence de prélèvement est quadriennale.

La coupe se fait manuellement à l'aide de serpe à dents ou de sécateur.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

19. *Cupressus sempervirens* L.

Nom français : cyprès

Nom corse : u cipressu

Habitat : cultivé de 0 à 800 mètres.

La cueillette peut s'effectuer à différentes périodes de l'année. La partie prélevée est la partie aérienne, branches et pousses de l'année issues de la taille des haies. La fréquence de prélèvement est annuelle. La coupe se fait à l'aide de scie et de sécateur.

18.



19.



Famille des Pinacées

20. *Pinus nigra* Arnold subsp. *laricio* Maire

Nom français : pin laricio

Nom corse : u lariciu, u larice

Habitat : montagne, forêts, fruticées, rochers entre 600 et 1400 mètres.

La cueillette peut s'effectuer toute l'année en fonction des coupes forestières.

La partie prélevée est constituée essentiellement de jeunes pousses.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait à l'aide de serpe à dents, et de sécateur. Une tronçonneuse peut être utilisée pour élaguer.

21. *Cedrus atlantica* (Endl.)

Carrière

Nom français : cèdre de l'Atlas

Nom corse :

Habitat : forêt cultivé et subspontané au dessus de 500 mètres.

La cueillette s'effectue entre décembre et février.

On prélève les rameaux avec aiguilles.

La fréquence de prélèvement est annuelle.

La coupe se fait à l'aide de faucille à tranchant, de tronçonneuse.

Le végétal est transporté dans des bâches en toile ou des sacs en toile de jute.

Famille des Lauracées

22. *Laurus nobilis* L.

Nom français : laurier sauce

Nom corse : u lauru, u legnu d'oru

Habitat : ripisylve, aulnaies marécageuses ; entre 0 et 400 mètres.

La cueillette s'effectue au printemps, la partie prélevée est la sommité fleurie.

La fréquence de prélèvement varie de 2 à 3 ans.

La coupe se fait à l'aide de serpe à dents, sécateur et de scie.

Le transport est réalisé dans des bâches en toile de jute.

20.



21.



22.



Engagement personnel

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

S'engage :

- A respecter le milieu naturel en adoptant des règles de cueillette durables. Ces règles sont définies par le cahier technique établi par le Syndicat de la Filière des Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales de Corse, le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles et l'Office de l'Environnement de la Corse.
- A effectuer manuellement toutes les cueillettes comme défini par le cahier technique.
- A respecter la période de repos du végétal comme défini par le cahier technique.
- A posséder pour chaque site de cueillette l'autorisation écrite du propriétaire.
- A signaler aux rédacteurs de la charte, la cueillette d'un nouveau taxon non mentionné dans le cahier technique. Ce dernier sera alors réactualisé.

Fait à.....le.....

Signature



Syndicat de la filière
des Plantes à Parfums
Aromatiques et Médicinales
de Corse

Charte de cueillette

des plantes à parfums aromatiques
et médicinales de Corse



**Syndicat de la filière
des Plantes à Parfums
Aromatiques et Médicinales
de Corse**